

layant trop les fluides de l'estomac, et en dérobant à cet organe par le crachement, la salive dont il a besoin et qui lui est nécessaire.

Mais l'usage du tabac a des conséquences bien plus affligeantes et désastreuses. Il y a une loi du système, qui, dans un grand nombre de cas, produit les mêmes résultats morbides, sur toutes les structures du corps humain, qui sont de même nature. Ainsi la membrane de l'urèthre a exactement la même structure que celle de la bouche : et c'est d'après cette loi que l'usage du tabac sur l'urèthre, les conséquences les plus affligeantes : et ces conséquences sont presque invariablement les mêmes chez les personnes à constitution délicate, quand bien même elles ne fument que modérément.

Les convenances ne me permettent pas de particulariser la chose dans les colonnes de la *Semaine Agricole* ; qu'il me suffise de dire ici, que l'irritation morbide de la membrane muqueuse de l'urèthre, et l'alarmante faiblesse des parties inférieures et des extrémités du corps, produites par l'effet du tabac sur les nerfs spinaux, ont souvent donné à penser que son usage, ainsi que quelques autres vices révoltants pouvaient être la source et la cause des misères qui existent dans tant de ménages malheureux. Souvent dans le cours de la pratique de ma profession, je n'ai pu tracer aux déceptions et aux naufrages de l'âge viril, d'autre cause que l'usage du tabac. Lorsqu'une victime de cette plante vénéneuse se présente devant un médecin pour lui raconter d'une voix incertaine l'histoire de ses espérances envolées, de ses affections refroidies, celui-ci la reconnaît de suite par l'abattement de ses yeux, le tremblement de ses mains, son marcher chancelant, l'incohérence de ses raisonnements sur le plus simple sujet, etc., et jointe à cela l'odeur du tabac imprégnée dans ses habits. J'ai si peu de doute sur la déplorable influence du tabac sur le bien-être moral et physique de la race humaine, que je crois fermement, qu'il contribue infiniment plus aux imperfections physiques et à la mort prématurée des enfants de ceux qui lui sont dévoués, que sa compagne l'ivrognerie. Le traitement local qui réussit le mieux au médecin dans ces cas, prouve à l'évidence que toutes ces tristes et fâcheuses conséquences proviennent de l'épuisement des forces causé par le tabac. Et, comment pourrait-il en être autrement ; une substance qui a une action si générale sur les systèmes nerveux et musculaire, qui, invariablement, produit d'abord le vertige, des troubles dans la vision et la digestion et qui plonge sa victime dans une mort temporaire : comment, dis-je, cette substance ne pour-

rait-elle pas développer son plus haut degré de puissance dans ce système mystérieux où la nature s'est plu à répandre une vie redondante ?

Chaque muscle du corps est développé dans une proportion précise du service qu'on doit exiger de lui et qu'il est destiné à rendre ; les jeunes gens savent bien cela puisqu'ils s'efforcent de développer leurs muscles par des exercices gymnastiques. Les lèvres sont formées par un puissant muscle qui fait complètement le tour de la bouche dans l'action de cracher, de tenir la pipe, ou le *cigarre* à la bouche, ce muscle est dans un exercice continu ; de là, on remarque chez celui qui fume ou qui chique un développement irrégulier des lèvres qui sont plus épaisses, comparées aux autres traits de la figure, qui eux aussi, subissent un changement dans leur expression : les yeux perdent de leur vivacité, ils deviennent ternes et abattus, et la vue s'éteint à un âge ou autrement elle serait bonne et perçante.

L'haleine dégoûtante de presque tous les chiqueurs et fumeurs est une preuve évidente que l'huile de tabac, avec sa puissance mortelle, est absorbée dans le sang et circule dans tout le système : si cette huile ne se rendait pas dans le tissu cellulaire des poumons, ils ne la rejetteraient pas en même temps que l'acide carbonique, qui est un poison lui-même. Il y a des personnes qui absorbent le poison plus librement que d'autres. J'ai vu des hommes encore jeunes, les uns frappés de paralysie des extrémités, d'autres affligés de cancer des lèvres ou de l'estomac, de dyspepsie, de maladies du cerveau, sans parler d'autres afflictions non moins funestes auxquelles je faisais allusion tout-à-l'heure : et ces maladies causées par les effets déplorables du tabac. On reconnaît celui qui en est la victime par sa peau qui est couleur de terre, ou d'un jaune sale : s'il entre dans un appartement deux expirations de son haleine suffisent pour empestier la chambre, et vous l'avez senti avant qu'il y ait eu le temps de s'asseoir ; mais il n'a pas conscience de cela, et le plus souvent, ces gens-là se plaisent à s'approcher de vous et à vous incommoder en vous envoyant par la figure leur souffle qui soulève le cœur. Une de ces nuisances publiques était un jour à me parler de trop près ; ne pouvant supporter son haleine nauséabonde, je me pris à aller de reculons à l'entour d'une grande table qui était au milieu de ma pharmacie, et nous en fîmes une ou deux fois le tour avant qu'il s'aperçut de mon intention.

Le chiqueur perd le sentiment du goût, il ne peut plus apprécier la saveur des aliments ; j'ai remarqué qu'il n'est pas très difficile sur la nourriture qu'il mange, tout l'accorde,

pourvu qu'il y ait force épices pour stimuler les nerfs engourdis de sa langue, et c'est pour la même raison que ces malheureux boivent le brandy et autres boissons fortes.

Pour terminer, je vous dirai, M. le Rédacteur, que je ne connais pas de vice plus énervant pour le corps et pour l'esprit, et qui plus que lui torture toutes les facultés naturelles d'un homme, que celui de l'usage du tabac. S'il en existe un autre j'aimerais bien que l'on me le ferait connaître.

Votre tout dévoué,

DR. GENAND.

St. Jacques, Janvier 1870.

## COLONISATION.

Nous lisons ce qui suit dans le *Constitutionnel des Trois-Rivières* :

Nous traduisons de l'anglais la correspondance suivante :

RIVIÈRE AU RAT, 8 FÉV. 1870.

M. E. Gérin,

Cher Monsieur,

En faisant le tour des chantiers de M. Gouin sur la Batiscan, il m'a été donné de loger chez un singulier personnage, dans la seigneurie Barnett, comté de Portneuf. Il se nomme Antoine Germain. D'après son récit, il a quitté Deschambault à l'âge de quinze ans pour aller travailler quelques années pour le commerce de bois de l'Ottawa. Après quoi il a navigué dans une goélette sur le St. Laurent. Il a travaillé pendant quelque temps à Cincinnati, de là il s'est rendu au Mexique où il a passé huit ans. Il montre les cicatrices de blessures qu'il dit avoir reçues dans ces temps agités. Après avoir ainsi couru le Mexique de long en large, il a passé quelque temps sur le continent Européen, en France et en Allemagne.

Lorsqu'il revint en Amérique il s'en alla cultiver des terres pendant quelques années dans le Minnesota. Il y acheta de grandes étendues de terre et donna des établissements à trois de ses frères. C'est alors qu'il songea à revenir au Canada.

Où il est maintenant, il possède un peu plus que cent acres de terre dont dix-huit seulement sont en culture. Le rendement de sa ferme peut soutenir la comparaison avec les plus belles fermes d'Ontario. De 3 minots de blé récolte de 60 minots (je vous en envoie quelques grains pour vous montrer la qualité) ; de 24 livres de blé du printemps, récolte de 9 minots ; de 4 minots d'avoine, récolte de 75 minots ; de 1 minot d'orge, récolte de 40 minots ; de 3½ minots de patates, récolte de 45 minots. En outre, il a eu 1,900 bottes de foin sur neuf acres de terre.